

Paris, le 26 mai 2010

Monsieur Brice HORTEFEUX  
Ministre de l'Intérieur  
de L'outre-Mer  
Et des Collectivités Territoriales  
Place Beauvau  
75800 PARIS CEDEX 08

Réf. : BN1005002/FV

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Depuis maintenant plusieurs années, la CFTC POLICE propose de transposer l'article 123A de la constitution helvétique dans le droit français afin de répondre efficacement aux attentes de nos concitoyens et des personnels de la Sécurité Intérieure.

Il y a peu encore, lors de l'assassinat du Brigadier Chef de Police NERIN, nous réitérons une fois de plus notre proposition auprès de monsieur le Président de la République.

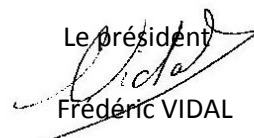
Nous recevions le 9 avril dernier, une réponse de monsieur le Directeur de Cabinet Cédric GOUBET dont vous trouverez copie en annexe nous laissant à supposer que la dite proposition était parfaitement recevable.

L'expérience aidant, nous ne pouvons que déplorer à chaque assassinat d'un personnel de la sécurité intérieure, la surabondance de discours de fermeté qui n'aboutissent à rien ou si peu... En attendant un autre discours tout aussi fort lors d'un énième évènement dramatique comme cela est aujourd'hui le cas avec l'assassinat de madame Aurélie FOUQUET ! Les paroles ont certes, l'apanage de calmer momentanément la vindicte catégorielle mais n'altèrent en rien les frustrations accumulées qui auront nécessairement à s'extérioriser un jour ou l'autre ! C'est sur ce point précis que j'attire particulièrement votre attention !

J'espère que notre missive saura vous interpeller et vous permettra de ressentir le profond malaise de l'ensemble des professions des personnels de la Sécurité Intérieure de notre pays.

Nous avons pleinement conscience de toute la difficulté pour vous à maintenir la stabilité de notre démocratie eu égard de l'évolution de notre société en quelques décennies ! La CFTC POLICE sera présente derrière un gouvernement ferme et intransigeant contre toute forme d'atteinte à l'intégrité de l'Etat. En conséquence de quoi, nous réitérons avec fermeté notre intérêt pour la transposition de l'article 123 A de la constitution helvétique dans le droit français.

Ne doutant à aucun moment de l'intérêt porté à notre message, et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, en l'expression de ma parfaite considération.

Le président  
  
Frédéric VIDAL

---

CFTC - POLICE

Siège social : 2, quai de la Mégisserie – 75001 PARIS – Tél./Fax 01.42.33.32.93

 [president@cftc.fr](mailto:president@cftc.fr)

[www.cftcpolice.fr](http://www.cftcpolice.fr)